



B.P. 93043

69605 Villeurbanne Cedex

07 82 48 40 73

[dom@circ-asso.net](mailto:dom@circ-asso.net)

[federation@circ-asso.net](mailto:federation@circ-asso.net)

À l'attention du :

Pr Jean-Noël FIESSINGER

Président de l'Académie nationale de médecine

Pr Marc DELPECH

Président 3e division

16 Rue Bonaparte

75006 Paris

Le samedi 11 janvier 2025,

**Objet :** Interpellation concernant les propos du Pr Jean Costentin, membre titulaire de l'Académie nationale de médecine, 3ème division - Section des sciences pharmaceutiques - Toxicomanie - Psychopharmacologie - Addictologie

Monsieur le Président de l'Académie nationale de médecine, Pr Jean-Noël Fissinger,

Monsieur le président 3e division de l'Académie nationale de médecine, Pr Marc Delpech,

Le **Collectif d'Information et de Recherche Cannabique (CIRC)** souhaite attirer votre attention sur les récentes déclarations du Pr Jean Costentin, membre titulaire de l'Académie nationale de médecine, 3ème division - Section des sciences pharmaceutiques - Toxicomanie - Psychopharmacologie – Addictologie. Auteur d'une tribune publiée le 10 janvier 2025 sur le site Atlantico, intitulée : « Déferlante de drogues sur la France : ces graves erreurs commises par l'État dans la lutte contre la toxicomanie ».

Dans cet article, le Pr Costentin adopte une position stigmatisante envers les usagers de drogues et les professionnels de la réduction des risques. Il y dénonce la légalisation comme une menace sociétale et va jusqu'à prôner des mesures d'une gravité extrême, telles que **la stérilisation des usagers non sevrés**. Ces propos, au-delà d'être choquants, nous paraissent contraires aux principes de santé publique et à l'éthique médicale fondée sur la bienveillance et le respect de la dignité humaine.

Nous souhaitons savoir si l'Académie nationale de médecine cautionne les propos tenus par son membre titulaire. Partagez-vous cette vision qui discrédite les politiques de réduction des risques et stigmatise les usagers de drogues, ou condamnez-vous ces déclarations ?

La réduction des risques (RdR) est reconnue depuis des décennies comme un pilier de santé publique, validé par de nombreuses institutions internationales et nationales. Elle a permis de prévenir la propagation de maladies infectieuses, de réduire les overdoses mortelles et de restaurer un dialogue essentiel avec les personnes concernées. Dénigrer ces approches revient à nier des avancées scientifiques et humaines majeures. Plus inquiétant encore, les propositions extrêmes comme la stérilisation des usagers non sevrés rappellent de sombres périodes de l'histoire, notamment les politiques eugénistes du XXe siècle qui ont conduit à des violations massives des droits humains. De telles mesures représentent une atteinte grave à la dignité humaine et aux droits fondamentaux, contredisant les principes mêmes de la santé publique.

Nous vous remercions par avance pour votre réponse quant à la position officielle de l'Académie nationale de médecine face à ces prises de position publiques. Nous restons à votre disposition pour toute rencontre ou échange constructif sur les enjeux de santé publique liés à la consommation de substances.

Veuillez recevoir, monsieur le Président, l'expression de nos salutations distinguées.

**M Dominique Broc, pour le Collectif d'Information et de Recherche Cannabique (CIRC)**